



## Frais de garderie

-----  
Par Sorine

Bonjour

Notre mairie nous envoie des factures de garderie scolaire surtaxée sous prétexte que nous avons rendu notre document d'inscription en retard

Le montant correspond à 4 x le prix de la garderie du soir soit 17 eur

Il s'appuie sur un règlement fourni soi disant en début d'année mais qui n'est pas forcément lu par les parents

Exemple de montant facturé? 270 eur au lieu de 60 eur

310 eur au lieu de 69 eur

Ont-ils le droit de faire de telles majorations ?

Merci de votre réponse

Cordialement

Corinne sorin